L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 23 MAI 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 23 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par G. de Ferriet & Co., à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—plusieurs terrains situés dans le Deuxième District. Vente positive pour opérer un partage.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—petite maisonnette et jardin, rue Lapeyrouse.

Le règlement fiscal de 1874 pour la ville.

Le plus triste moment de l'année est arrivé pour les propriétaires. Il faut payer les taxes et pour le faire, il n'y a plus qu'un mois de délai. L'administrateur des finances de la ville annonce qu'au 18 juin tous les comptes, non acquittés bien entendu, seront remis entre les mains de l'avocat de ville qui en poursuivra le recouvrement sans retard. La loi est sévère et ne fait grâce à personne. Que la propriété ait été louée ou qu'elle ne l'ait pas été, que les loyers aient été payés ou non, il faut payer la ville, sous peine de voir les revenus saisis ou l'immeuble vendu et sacrifié. Toute la diminution offerte cette année aux contribuables n'excède pas un demi de 1 p. o/o. Cette année ci est donc la quatrième depuis que les taxes ont été portées à un chiffre équivalant à la confiscation. Comment y tenir, surtout quand les propriétés n'ont rien rendu ? Quelques journaux, qui ont combattu les réformes que nous n'avons cessé de proposer pendant que cela était opportun, reconnaissent aujourd'hui que la situation est affreuse et que beaucoup de femmes, de veuves, d'enfants mineurs et de propriétaires de tout rang et de toute classe, vont être expropriés et ruinés, car il leur est bien évidemment impossible de satisfaire une quatrième fois aux exigences fiscales de la municipalité. Pourquoi alors ces journaux ne nous ont-ils pas appuyés dans les efforts que nous avons faits pour obtenir un dégrèvement libérateur ? Il est bien temps de s'apitoyer sur le sort des propriétaires quand il n'y a plus moyen de rien faire pour eux !

Et quel sera, en résumé, le résultat de cette politique de cosaques qui consiste à tuer une source de revenu à force de vouloir en tirer parti ? A qui pouvez-vous, en effet, comparer ces sept hommes qui ont reçu comme une gloire la déclaration de l'un d'entre eux sur le maintien de l'assessement et même sur sa bonification, car l'assessement aujourd'hui est de deux millions au-dessus de l'année dernière; et ces 132 millions ont été annoncés, quand on avouait plus de quatre millions de taxes arriérées, quand des millions de cotes étaient présentées pour la saisie aux officiers judiciaires, et quand des larmes de désespoir répondaient seules aux cris de triomphe de ces autorités municipales si grassement salariées et si indifférentes à la détresse publique. Comment est-il possible que pas un d'eux n'ait fait observer que cet assessement de 132 millions était une fausseté monstrueuse et que ce capital taxable était surfait de 50 pour cent ? Comment est-il possible que pas un d'eux n'ait fait observer que si l'assessement était maintenu à ce taux fictif, il fallait réduire la taxe afin de rétablir le niveau entre ce que les contribuables doivent et ce qu'ils ont, entre les revenus et les charges ?

Nous invitons MM. les administrateurs de ville à mettre la main sur leur conscience et à nous dire s'il y a réellement pour 132 millions de valeurs foncières ou autres, de valeurs taxables, dans les districts qui composent la ville de la Nouvelle-Orléans, même en y comprenant Carrollton, dernière annexion de la politique radicale. Nous leur demandons ce qu'ils auraient répondu si cette question leur eut été posée sérieusement l'année dernière. Ils auraient répondu très certainement que tout cet assessement n'était bon qu'à figurer sur le papier et qu'en réalité il ne devrait pas excéder 60 millions. Depuis deux ans les capitaux disparaissent parce qu'il n'y a plus de placements avantageux, surtout de placements sûrs; rien n'en voit la preuve dans la baisse qui a frappé toutes les actions industrielles, actions de banques, actions de compagnies d'assurance, actions de compagnies de chemins de fer ou d'autres compagnies. Tout a été déprécié par la taxe et le moyen maintenant de faire un capital manque à peu près à tout le monde. Et c'est dans une crise financière si générale, dans une misère si profonde, que l'assessement territorial à la Nouvelle-Orléans a été maintenu à 132 millions pour une taxe de 4 pour cent, quand les revenus n'atteignent pas ce chiffre ! Mais vous qui maintenez cette fausseté dans vos livres de finance, et qui pour avoir cette gloire la, sacrifiez la justice, le droit, l'équité, la raison, ne craignez-vous pas qu'un jour on ne vous accuse d'avoir, volontairement continué l'administration radicale qui nous a valu cet épouvantable désordre car vous n'avez rien tenté pour le faire cesser ?

Qu'allez-vous faire de ces propriétaires ruinés, de ces veuves expropriées, de ces enfants mineurs sans asile, qui tous auraient pu exister encore, au moins chétivement, si vous eussiez fait ce que vous pouviez faire ? Direz-vous que l'assessement municipal n'était pas de votre ressort ? Direz-vous qu'une loi vous obligeait de le maintenir à un taux qui paraît fabuleux si on le compare au taux courant du marché ? Direz-vous que vous étiez forcés de consulter les autorités de l'Etat et que vous ne pouviez rien faire sans elles ? Direz-vous que les rôles de l'impôt n'étaient pas sous votre main et que vous ne pouviez y toucher sans soulever les colères d'un pouvoir exécutif supérieur au vôtre ? Direz-vous, enfin, que cette réforme de l'assessement ne vous était pas possible parce qu'elle ne vous était pas permise ? Non, vous ne pouvez invoquer cette excuse, parce que personne ne l'accepterait.

On sait très bien qu'à défaut d'autres pouvoirs, celui-là du moins vous restait, et il suffisait à lui seul pour tout changer dans l'administration de la cité. Un assessement de 60 millions est nécessité une réforme générale. Il eut fallu forcément réduire les dépenses de tous les départements administratifs, réduire les salaires, le nombre des places, le nombre des sinécures surtout; il eut fallu réduire aussi les dettes ou l'intérêt des dettes, ce qui revient au même : il eut fallu adopter une manière plus simple et plus économique de gouverner la ville; il eut fallu limiter tous les budgets de frais incontrôlables ou difficiles à contrôler, et mettre enfin toute chose sur le pied d'une administration appauvrie ou dépouillée, pour le moment du moins, de toutes ses anciennes ressources. Vous pouviez faire cela, personne ne vous en empêchait et tout le monde le demandait ; bien plus, tout le monde l'espérait de vous car tous vous avaient été élus comme réformistes. Et bien de tout cela qu'avez-vous fait ? on le sait trop, vous avez, nous le répétons, continué purement et simplement l'administration radicale et rien n'y a été changé.

Rien n'y a été changé, et, comme sous l'autorité qui a précédé la vôtre, toutes les fortunes de la ville se trouvent à la merci d'un assesseur, d'un collecteur, d'un juge et d'un shérif.

Aussi qu'arrive-t-il ? il arrive qu'après une année et demie d'administration parelle, la Nouvelle-Orléans se trouve dans l'impossibilité de secourir les inondés des campagnes. Il a fallu s'adresser au Congrès pour avoir des rations de vivres, et comme le Congrès n'est pas rempli de nos amis, il a été avare de ses subsides. L'autorité municipale a pensé qu'elle devait s'adresser directement non au sentiments de sympathie et d'affection, du reste qu'il ne peut y en avoir, mais au sentiment de charité des grandes villes du Nord, et pour des sommes, qui ne brillent ni par la quotité ni par la spontanéité, on s'est cru obligé à des remerciements sans bornes et à des vœux ardents de bonheur et de prospérité envers des populations qui naguères étaient nos ennemies et à l'influence des quelles nous devons la plupart de nos désastres et la situation d'infortune où nous sommes. N'est-ce pas jouer le rôle de la victime qui remercie son spoliateur de lui donner un morceau de pain ? Combien n'eut-il pas été préférable d'être en état de faire la charité nous-mêmes ? Ah, nous en sommes loin:

La réalité est celle-ci : Voyez l'annonce de M. Louis Schneider, administrateur des finances, pour le paiement des taxes, annonce dont voici la traduction libre si vous voulez bien vous en rapporter à nous :

"Les contribuables n'ont qu'une période de temps limitée pour payer leurs taxes sur le pied de deux et demi pour cent, attendu que tous les comptes de taxe, non acquittés au 18 juin 1874, seront remis à l'Avocat de ville qui en fera faire la collection dans le plus court délai possible, avec tels frais, droits et pénalités que la loi peut autoriser, en prenant pour règle l'assessement de 1872."

Nous ajoutons : Cette taxe et cet assessement sont la ruine de la propriété foncière à la Nouvelle-Orléans, car cette taxe et cet assessement ne sont ni plus ni moins que la confiscation.

LA LOI DE LYNCH A SHREVEPORT.—Le télégraphe a annoncé, il y a quelques jours, la pendaison de deux hommes Jones et Hill, accusés d'avoir tué un jeune homme qu'ils avaient attiré dans leur caverne de bandits pour le dévaliser. La culpabilité de ces deux coquins a été établie au-delà de toute évidence et l'histoire de Jones a révélé qu'il avait déjà commis neuf meurtres. C'est lui qui avait tiré les coups de fusil sur Elliot pendant que Hill dévalisait le frère de celui-ci.

Décidément, la loi de lynch a du bon. Elle est une protection plus sûre que celle de ces fameux surnuméraires de la police Badger, dont parlait la proclamation de Kellogg et qui ont été surpris dans l'acte de garroter un passant.

Mais s'il y a à la Nouvelle Orléans des poteaux de reverbère et des cordes, les bras pour s'en servir ne se sont pas encore montrés.

Le nouveau ministère français.

Le télégraphe continue à estropier d'une façon déplorable les noms des personnages politiques français qui paraissent cependant correctement dans les journaux de New-York.

Les noms des ministres proposés hier étaient Goulard, due De Caze, Lavergne, Grivart, et Césanne. Nous rétablissons ici une dépêche omise, nous ne savons par quelle circonstance.

Paris, 21 mai.— Le nouveau Cabinet a été complété, mais subséquemment la droite modérée a objecté à la tendance républicaine du programme et M. Waddington a refusé le portefeuille de l'Instruction publique. Ceci fait échouer la combinaison proposée des centres et la crise continue. Mac-Mahon a eu une conférence ce soir, mais le résultat en est inconnu.

Les dépêches d'hier soir parlent d'un nouveau projet de cabinet avec les ducs De Caze et d'Audiffret-Pasquier à la tête ; les bonapartistes et les légitimistes en seraient exclus. Ce serait alors un cabinet composé exclusivement orléaniste, qui nous semble n'avoir aucune chance de réussite après l'échec du cabinet De Broglie.

THEATRE ST-CHARLES.—C'est ce soir que doit être donnée à ce théâtre, la représentation organisée au bénéfice des inondés par le Club dramatique louisianais. Le spectacle commencera à sept heures et demie. Le prix d'entrée pour les premières et le parquet est d'une piastre, celui des secondes de 50 cts.

Voici la composition du programme :

On commencera par *Les Deux Sourds*, comédie en un acte, jouée par Mme Desdet et MM. Agnelly, Guirand, Baquié et Mendès.

La Veillée Allemande sera jouée par Mlle Eve Dablesteen, jeune amateur qui s'est fait applaudir récemment dans le *Piano de Berthe*, aux Variétés, et par MM. Crissy, Barjac et Gomez. Le spectacle se terminera par le *Bourreau des Crânes*, joué par Mmes Vezian, Desdet et Charpentier et MM. John Davis, Barjac, Agnelly, Guiraud, Baquié et Mendes.

Nous pensons que le zèle et les efforts des jeunes gens du Club dramatique louisianais seront récompensés par le succès qu'ils ambitionnent, celui d'une grosse recette pour les inondés. Nous ne doutons pas, d'ailleurs, qu'avec le concours des artistes et des amateurs qui se sont joints à eux pour cette bonne œuvre ils n'interprètent les pièces qui composent le programme de manière à satisfaire le public.

A ce soir donc au théâtre St-Charles.

La lettre suivante trouve naturellement sa place ici.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
8 mai 1874.

A MM. J. L. Barjac, L. N. Baquié et J. M. Cressy, formant le Comité.

Messieurs,—J'ai reçu votre honorée lettre dans laquelle vous offrez, de la part du Club dramatique Louisiana, de donner une représentation au profit des victimes de l'inondation. J'accepte avec reconnaissance votre offre généreuse. La représentation aura lieu au Théâtre St Charles, mardi, 23 du courant. Les personnes dont les noms suivent sont respectueusement invitées à agir comme membres du Comité d'Arrangements et de Conférences :

Hon. A. L. Tissot, chairman; Charles T. Howard, Joseph P. Hornor, H. Peralta, L. H. Gardner, Albert Baldwin, G. de Ferriet, Félix Limet, John McPhelin, George H. Braughn, A. Hoffman, Jules Tujtes, Paul Fourchy, J. B. Camors, A. Poincy, H. T. Lawler, Simon Meilleur, E. P. Dufourcq, D. Bondio, W. H. Letchford, F. Lopez, Numa Avegno, Ernest Pucch, E. D. Willett et J. H. Ogleeby.

J'al l'honneur, messieurs, d'être votre obéissant serviteur,

LOUIS A. WILTZ,
Maire et Chairman du Comité de secours.

HOTEL A PASCAGOULA.—Pascagoula est renommé pour ses bains de mer, et on s'y rend avec empressement tous les étés, de Mobile et de la Nouvelle-Orléans. Nous signalerons aux touristes qui tiennent au confort l'hôtel que vient d'ouvrir à Est-Pascagoula M. Jos. Pacteau, excellent chef qui n'a rien épargné pour rendre le séjour de sa maison agréable aux visiteurs qui viendront y chercher pendant la canicule un peu de repos et de tranquillité.

Si vous voulez faire fortune
Très rapidement
Si vous voulez faire fortune
Très rapidement
Prenez un billet à la Loterie
Qui se tire le 30 mai
Prenez un billet à la Loterie
Qui se tire le 30 mai
Prenez un billet à la Loterie
Qui se tire le 30 mai.

SOURCES SULPHUREUSES BLANCHES DE MONTGOMERY.—Cette fameuse place d'eau sera ouverte pour la réception des visiteurs le 1er juin. Tout y est réuni pour qu'ils s'y trouvent bien, et bâtisses et terrains d'agrément et service. On y trouve une poste et un bureau télégraphique et l'on y jouit des charmes de la musique. Cette musique est faite par une bande fameuse, celle de l'Académie Navale d'Annapolis, Maryland. Pour plus amples renseignements s'adresser à MM. Calhoun et Cowan, propriétaires.

BILLET GAGNANT.—Mme E. Frédérich, rue Laurel 136, 4e District, certifie ainsi qu'on le verra plus loin, qu'ayant acheté pour 25 cents, au bureau de F. M. Crozat, rue St-Andrew 218, le quart du billet de combinaison No. 42, 67, 75, de la classe No. 120 de la loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le prix capital de $6000, au tirage de jeudi 21 mai, le montant lui revenant du dit billet lui a été payé immédiatement au bureau de la compagnie.

—Réflexions trop justes, le *Moniteur*, avant la rentrée de la Chambre :

Au premier effort que tentera le gouvernement du président de République pour tirer la France de l'incertitude où s'usent ses forces et offrir enfin au travail de la nation un lendemain assuré, tous les partis qui ont attaché leur espérance au provisoire parce qu'ils comptent toujours en faire sortir, l'un sa République démocratique, l'autre son empire, l'autre sa royauté, et qu'il leur est très pénible d'accepter un ajournement de sept ans, se réuniront contre le ministère assez hardi pour préférer une solution moyenne aux vues exclusives et contradictoires des partis.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LA POLICE SECRETE.

Les agents Devereaux et Harris à l'œuvre.

Nous aimons à rendre justice à qui le mérite; c'est pourquoi nous croyons qu'il est de notre devoir d'adresser nos félicitations sincères aux agents de la police secrète qui se sont distingués tout dernièrement en maintes occasions, et qui réussiraient, nous n'en doutons pas, à délivrer la Nouvelle-Orléans des voleurs qui, depuis si longtemps, exercent impunément leur industrie nocturne, s'ils étaient mieux secondés ou seulement encouragés par M. Badger et par le Bureau des commissaires métropolitains.

Dans nos fréquentes dénonciations contre le chef de la police et contre ses subordonnés, nous n'avons jamais eu l'intention d'attaquer les membres du service secret, car nous avons connaissance des difficultés énormes qu'ils ont à surmonter pour remplir leur mission avec conscience sous le régime actuel, qui favorise également tous les coquins qu'ils soient de la haute ou de la basse règre.

Leur zèle loin d'être récompensé est souvent consumé, et cela arrive chaque fois qu'ils osent exprimer leur intention d'arrêter des voleurs notoires et parfaitement connus, qui sont en même temps des politiciens influents dans un certain milieu.

C'est une tâche bien ardue que celle du *détective*, qui exige beaucoup d'habileté, beaucoup de tact, beaucoup de sang froid, sans parler de courage, et qui demande une grande connaissance des hommes.

Ne l'est pas qui veut, et les membres les plus anciens, ceux qui ont blanchi sous les harnais, ne sont pas toujours les meilleurs.

On pourrait presque dire, on nait *détective*, on ne le devient pas.

Il faut qu'il ait la ruse du renard, la fidélité et la fermeté du bouledogue, l'obstination et la patience de la fourmi.

Il est exposé à tous les dangers; il joue sa vie à chaque instant; il doit vivre avec les voleurs, faire commerce d'amitié avec eux, afin de les mieux connaître et afin de savoir où trouver leurs repaires.

Il faut qu'il soit à l'épreuve du chaud et du froid. Il doit coudoyer tous les vices, entrer dans tous les tripots, sans se laisser gagner par la lèpre morale, qu'il touche, cependant du doigt.

C'est une profession qui n'est pas sans gloire et sans attrait, quand elle est comprise convenablement.

C'est beau de pouvoir se dire je suis le représentant de la loi, le gardien de la société !

Et quelle intelligence ne faut-il pas déployer pour savoir lire sur la figure d'un homme ses pensées les plus intimes; quelle sagacité ne faut-il pas avoir pour découvrir un criminel au milieu d'une population de deux cent mille âmes, le traquer au milieu de la foule, reconnaître son pas entre mille, et pouvoir aller à lui, lui mettre la main sur l'épaule, et dire hardiment, vous êtes qu'il que je cherche.

La police secrète de la Nouvelle-Orléans pourrait être mieux organisée comme corps, si elle était augmentée, mieux soutenue et mieux rémunérée.

Nous nous plaignons avec raison des sommes énormes que coûte à la Nouvelle-Orléans l'entretien de la brigade métropolitaine du général Badger, qui ne sert absolument à rien, si ce n'est à favoriser toutes les menées occultes de l'usurpation Kellogg.

En définitive, les métropolitains ne sont que des jantsmiles armés et non pas des gardiens de la paix.

Ne serait-il pas sage de diminuer leur nombre de moitié et de rapporter le quart de la somme qui serait économisée de cette façon, à la police de sureté, qui pourrait facilement être doublée et même triplée ?

Nous demandons franchement et en toute sincérité, à quoi est bon M. Badger ; quel bien fait-il et quel bien a-t-il jamais fait ?

C'est un favori politique, voilà tout. Il n'a jamais adopté aucune mesure énergique; il n'a jamais pris d'initiative; il n'a jamais même essayé de se rendre digne de la position importante qu'il occupe aujourd'hui.

Il n'a pas l'habileté voulue, les faits le prouvent assez clairement.

En un mot, il est chef de police comme il serait marchand de limonade, ni plus ni moins, sans amour pour sa profession, sans la moindre vocation; et, n'était le grand talent de général de milice qui lui bat les dauds,—sabre aussi inutile que la batte d'arlequin,—on ne le prendrait jamais pour ce qu'il prétend être.

Parmi les agents de la police secrète, auxquels nous devons spécialement des éloges, nous remarquons un homme jeune encore, M. T. Devereaux, qui s'est acquis déjà une réputation qui n'est pas usurpée. Il est entreprenant, actif et plein de zèle. S'il avait les coudées plus franches, il irait loin, car il y a de l'étoffe en lui. Il y a aussi deux vétérans qui ont souvent marqué sonné des lauriers, le capitaine Malone et M. Pecora, que l'on a trop relégués dans l'ombre depuis quelque temps.

Parmi les agents sont des intelligents et capables, mais, ils ont, pour aussi dire, les mains liées et on ne leur laisse pas toute liberté d'action.

Avant-hier soir, les officiers Devereaux et Harris ont arrêté un bandit notoire, un certain Ben Alexander, qui jouit d'une réputation presque aussi grande que celle du célèbre Burtu, et qui l'égale en audace.

Ils ont surpris ce misérable et un de ses compagnons, qui s'est enfui, malheureusement, dans un bouge tenu par des filles de couleur, rue Septième entre St. Charles et Carondelet, et ont réussi à le capturer après un combat acharné.

Les deux agents ont été salués par plusieurs coups de feu à leur entrée dans la maison, et Ben Alexander ne s'est rendu qu'après une lutte désespérée qu'il a soutenue pendant plusieurs minutes.

Cet homme est un prisonnier de rupture de ban, l'un des voleurs les plus experts qu'il y ait, et il est en outre dond d'une force physique extraordinaire.

Son arrestation fait le plus grand honneur à Messieurs Devereaux et Harris, qui ont lieu d'être fiers de leur exploit, en face de la criminelle apathie de la police ordinaire.

Une Vendetta.

La colonie sicilienne de la Nouvelle-Orléans est assez considérable. Les hommes sont pour la plupart des marins, qui s'occupent de la pêcherie des huîtres, ou qui sont employés à bord des bateaux faisant le commerce des fruits des tropiques avec les Antilles. Ils sont généralement très sobres et très laborieux, mais ils ont conservé les habitudes de leur pays, et il est rare qu'ils fassent appel aux lois pour obtenir justice d'un grief personnel.

Ils préfèrent avoir recours à la vendetta, et leurs vengeances sont d'autant plus terribles, que l'on voit souvent des familles entières engagées dans ces tristes querelles qui aboutissent presque toujours à la mort de plusieurs hommes.

Les meurtriers qui ont été arrêtés après une vendetta, n'ont jamais pu être condamnés, faute de preuves. les parents et les amis des victimes refusant toujours de poursuivre et même de témoigner.

Avant hier soir, l'agent de police M. Nickerson, du troisième precinct, en faisant sa ronde, a trouvé, au coin des rues Chartres et Dumaines un homme du nom de José Cambia, couché sur le trottoir et baignant dans son sang. Il a relevé le malheureux et s'est aperçu qu'il avait reçu un coup de poignard à la poitrine et un autre, au dessus du menton et près de la bouche.

Cambia a refusé péremptoirement de dire qui l'avait accommodé de la sorte et a demandé avec instance qu'on le transportât à sa résidence, au No 285 de la rue vieille-Levée.

Un chirurgien a été appelé et il a déclaré que les blessures de José Cambia étaient très graves quoique pas nécessairement mortelles.

Secours pour les inondés.

Les souscriptions reçues hier à la mairie pour les victimes de l'inondation se montent à $367 76.

Total du fonds de secours $140,912 06.

Voici la liste :

Congrégation de l'Eglise Presbytérienne du comté de Harrison, Kentucky	$ 24 76
Association de Baptistes, de Waco, Texas	27 00
Produit d'une représentation donnée à Waco, Texas	68 00
E. V. Farrant, de Dallas, Texas	75 00
Collections de la Banque des Citoyens	158 00
R. R. Pierce, de Mobile, par le révérend B. M. Palmer	20 00
Total	$367 76

Un bandit qui mérite la corde.

Avant hier soir, vers dix heures et demie, une dame qui passait au coin des rues St. Charles et Upperline, en revenant de l'église méthodiste de la rue Cadiz, a été attaquée par un nègre d'une force athlétique, qui l'a renversée d'un coup de poing dans le ruisseau, et qui se préparait à lui enlever sa montre et sa bourse, quand quelques citoyens, qui sont accourus aux cris poussés par la pauvre femme, sont venus interrompre le bandit.

Il a pris la fuite et on n'a pas réussi à l'arrêter.

Un officier de police en sabotte.

Les métropolitains vont bien ; les surnuméraires attaquent les passants pour les dévaliser, et les agents réguliers se grisent dans les cafés et font du tapage dans la rue.

Hier soir, vers huit heures, un officier de police appartenant au premier precinct et portant le No 81 sur sa casquette, s'est enivré dans le café de Wenger, rue Bourbon, entre Canal et Dauphine, et a fait tant de bruit, que l'on de ses confrères a été forcé de l'arrêter et de l'amener coucher à la *calabosse*.

De mieux en mieux !

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS.

Les prisonniers de la paroisse Grant.

Ce procès traîne toujours devant la Cour de Circuit des Etats-Unis et l'examen des témoins s'allonge continue.

Le juge Bradley, de la Cour Suprême des Etats-Unis a siégé hier en même temps que le juge Woods. M. R. R. Marr, l'honorable citoyen, le patriote fervent, toujours prêt à se dévouer et à donner l'appui de son talent à ses concitoyens innocents, avait fait la veille une motion pour mettre à l'épreuve la constitutionnalité de l'acte des KuKlux et des actes dits d'*enforcement*.

Le juge Bradley a déclaré qu'il prendrait cette motion en considération après que le procès aura été décidé. Si les accusés sont acquittés, la motion, par ce seul fait, deviendra inutile; si, au contraire, ils sont condamnés, le juge promettait de se prononcer sur cette importante question de concert avec le juge Woods; et dans le cas où ils ne seraient pas d'accord, il s'engage à soumettre la motion à la Cour Suprême des Etats-Unis.

Les témoins qui ont été entendus ont répété les mêmes platitudes. C'est toujours cette ridicule histoire, de boucherie, d'hommes qui dansent au bout de leurs vies de leurs victimes en poussant des hurlements comme les indiens sur le sentier de la guerre !

On voit qu'on a fait la leçon aux nègres et aux négresses qui témoignent, et on s'aperçoit qu'ils ont été à une répétition générale avant de venir réciter leurs rôles.

D'ailleurs, à la moindre question qui leur est posée par les avocats de la défense ils se troublent comme des écoliers qui manquent de mémoire, et ils se contredisent de la façon la plus risible.

En vérité c'est nauséabond !

On épuisera, probablement aujourd'hui la liste des compparses appelés par MM. Beckwith, DeKlyne et consorts.

Les Ensentiers Noirs du Dixième Ward.

L'agent de police Charles Bibb, qui a été si grièvement blessé pendant la rixe de l'autre soir, est toujours dans un état très critique, mais il y a maintenant des chances qu'il réchappe.

Son ami ne restent pas oisifs, cependant, car, on nous dit qu'ils se disposent à prendre leur revanche sur les partisans de Kaiser. On peut donc s'attendre à une seconde édition de la Bataille de Waud, à moins que M. Beckwith n'y mettre bon ordre en appliquant la loi deaku-klux.

Deux nouvelles arrestations ont été faites à la requête des amis de Bibb, et E. O. Sous et David Fisher ont été enfermés à la Calabosse.

Alarme d'incendie.

Une alarme d'incendie a été donnée, hier soir, vers onze heures et demie, par la boîte portant le No 414, au coin des rues Urquhart et Poète, dans le Troisième district. Nous n'avons pu avoir d'autres renseignements à cause de l'heure avancée.

TEMPERATURE.—22 mai 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	76	24
12 m.	90	32
3 P. M.	93	34
6 P. M.	91	33

FRANCE.

Les dépêches qui suivent sont empruntées aux journaux du Hâvre:

"Paris, 4 mai.—Sur les 200 millions que le gouvernement doit payer aujourd'hui à la Banque de France, 16 millions ont été versés le 1er mai courant à cet établissement financier.

"Les directeurs du comité des assureurs maritimes de Paris viennent de fixer à huit pour cent la prime d'assurance sur les steamers appartenant à la Compagnie générale Transatlantique."

Berlin, 5 mai.—Le ministre des cultes déclare qu'il n'y a aucune divergence entre lui et M. de Bismark, sur la politique ecclésiastique. Le ministre dit qu'il y a tout lieu de croire que le pape a promis à la Suisse de lui faire des concessions, afin d'isoler la Prusse, dans la lutte engagée. Il assure que le pape ne trahira à l'empereur d'Allemagne, surait, dans le courant du mois d'août de l'année dernière, écrit d'autres lettres à divers princes.

Cette nouvelle produit dans la Chambre une vive sensation.

M. Malliukrodt demande au ministre s'il n'a pas connaissance d'une seconde lettre à l'empereur.

Le ministre répond qu'il n'en a pas connaissance.

La question du Lauenbourg, qui occupe la Chambre des députés de Prusse depuis 1867, semble sur le point d'être résolue. Le Landtag de ce petit pays a déclaré consentir à ce que l'empereur devienne, moyennant une indemnité de quelque millions de thalers, tandis que le reste demeurera un pays comme provinciale. Voici les conditions, répondant aux propositions faites par l'empereur, rien ne s'oppose plus à ce que le Lauenbourg soit réuni au royaume de Prusse.

Berlin, 5 mai.—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* fait remarquer, à la fin d'un article qu'elle publie en tête de son numéro d'aujourd'hui, que l'attitude des journaux français, tels que le *Français* et le *Français*, qui prennent parti pour le comte d'Arnim, à l'occasion de la polémique qu'il soutient dans les journaux allemands, contre le chancelier de l'empire, donne lieu à des sérieuses réflexions, et que l'on doit en prendre note en Allemagne.

Londres, 6 mai. Le *Times* relate que, lors du dernier voyage du Prince de Galles à Berlin, M. de Bismark exprima le regret de ne pas avoir affaibli davantage la France.

Désireux de trouver le prétexte d'une nouvelle guerre, il aurait engagé vivement le roi d'Italie à réclamer Nice et la Savoie.

Le *Times* ajoute que, sans la sagesse du roi Victor Emmanuel, nous aurions certainement, depuis lors, une nouvelle guerre en Europe.

Paris, 6 mai.—On a fait quelque bruit d'un incident fort simple survenu dimanche au Palais de l'Industrie. M. Thiers s'y était rendu pour s'assurer qu'un fort beau dessin lui appartenant n'était pas placé de façon à souffrir du soleil. Il fit plusieurs pas dans les salles; quelques personnes s'étaient groupées autour de lui et le suivaient silencieusement. Quand il sortit, une foule assez nombreuse se pressait sur le haut de l'escalier et le salua des cris de : "Vive Thiers! vive la République!" D'un signe, M. Thiers leur demanda le silence, et il s'exprima. Ces cris, répercutés, par l'écho des salles, causèrent un certain emoi et firent croire, à quelque distance, à un accident. Le mot de feu fut en effet prononcé. Voilà, dans toute sa simplicité, cet incident très ordinaire. Là, comme chaque fois — et il n'en abuse guère — une M. Thiers parait en public, il a recueilli les témoignages de la plus vive et de la plus respectueuse sympathie.

(*Bien public.*)

Gros lots, Petits lots	
Et lots d'approximation	
Faisant un total de $80,400	
Gros lots, Petits lots	
Et lots d'approximation	
Faisant un total de $80,400	
Gros lots, Petits lots	
Et lots d'approximation	
Faisant un total de $80,400	

Tout cela se gagnera le 30 mai.

Le *Gaulois* a reçu la dépêche suivante :

Nice, 6 avril.

"Notre député Bergondi vient de se brûler la cervelle. Toute la population niçoise est en émoi. Vous recevrez demain une lettre détaillée."

EDMOND GIRARD.

En Italie, la température s'est abaissée presque subitement d'une manière extraordinaire. Le Vésuve s'est couvert de neige. On craint que les récoltes ne souffrent.

Différents journaux de Vienne publient, en date du 2 mai, les télégrammes de Linz, annonçant qu'il vient d'y éclater une émeute. D'après ces dépêches, une usine aurait été prise d'assaut et pillée. Plus de 10,000 personnes auraient pris part à cette émeute, causée,—comme le plus souvent,—par l'élévation du prix de la bière.

—La *Patrie* donne l'information suivante :

Au moment où les pèlerinages vont reprendre sur divers points de la France, le gouvernement a cru devoir adresser des avertissements officieux au comité d'organisation.

Il résulte des pourparlers que l'administration n'a pas l'intention d'entraver ces pieuses manifestations, mais seulement d'ordonner tout ce qui est nécessaire, tout cri ou cantique en l'honneur de la royauté.

C'est dans ce sens que des instructions seront prochainement transmises aux autorités des villes et villages où doivent avoir lieu les pèlerinages.

—On annonce la candidature légitimiste de M. Pazzio, dans la Nièvre.

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents, et aux maîtres de

Essayez le "Vegetable Sicilian Hair Renewer" de Hall si vous voulez avoir de beaux cheveux.

Le prix d'un billet est de $10,
D'un demi-billet $5.
D'un quart de billet $2 50
D'un huitième $1 25
Il y a 270 lots
Il y a 270 lots
Il y a 270 lots
Prenez à la Loterie
Du 30 mai 1874
Prenez à la Loterie
Du 30 mai 1874.

20.

Relevez le Système—Le grand objet, dans les cas d'indigestion, accompagnés de dérangements du foie, des intestins et des nerfs, est de mettre l'estomac en état de discuudre promptement et sans peine, les aliments ensmis à son action. Cela est accompli, au-delà, par l'usage quotidien des **Amers de Hostetter**, (Stomach Bitters.) Il faut en prendre une dose avant chaque repas. Le bon effet en sera vite apparent. La perte de muscles, de force et d'énergie que cause ordinairement la dyspepsie, sera arrêtée. La transmigration de la bile à la peau cessera, et ce fluide cathartique passera dans les boyaux et contribuera à les tenir libres. Chaque organe, au rapport avec l'estomac, sera fortifié et régénéré. Les cribles de l'estomac en recevront une favorable influence, aussi bien que le foie, le canal alimentaire et les poèses. Enfin, toute l'organisation sera remise en état de résister au mal et de le terrasser. Si le médecine est prise régulièrement et avec persistance, le résultat que nous avançons est certain.

MALADIES DU FOIE ET DU SANG.

Observations du Dr. R. V. Pierce.

Le foie, quand il fonctionne bien, sécrète, chaque jour, environ deux livres et demie de bile où se trouvent une grande quantité de rebut provenant du sang; lorsqu'il devient engourdi ou est atteint de congestion, il ne rejette pas cette substance nuisible qui reste pour empoisonner le sang et parcourt tout le système. Quel doit être l'état du sang quand il reçoit et garde journellement, deux livres et demie de poison? La nature essaie de chasser ce poison par d'autres canaux et organes. L'estomac, les entrailles et d'autres organes s'en ressentent tôt ou tard ; il en résulte la constipation, les hémorroïdes, l'hydropisie, la dyspepsie et la diarrhée.

—A ces et autres symptômes communs, sont: amertume ou mauvais goût à la bouche, chaleur interne, palpitation, toux, irrégularité d'appétit, embarras à la gorge, gonflement de l'estomac, douleurs au côtés, aux épaules ou au dos, froid aux extrémités, etc., etc. Quelques uns seulement de ces symptômes se présentent dans même cas. Le foie étant rétabli et nettoyer, faites qu'il fonctionne bien et les impuretés qui prennent naissance dans le sang et vicient le système, disparaîtront. Il faut, pour atteindre ce but, avoir recours à mon Golden Medical Discovery et à mes pilules purgatives. Deux remèdes qui combattent victorieusement toute espèce d'humeurs, depuis la scrofule du caractère le plus grave jusqu'au bouton le plus ordinaire. 19 mai—6f. V. et C.

Décédée, à Paris, le 27 avril 1874, Veuve ZELIE MASPERO, à l'âge de soixante quinze ans, mère de Pierre et de Pliny Maspero.

ENTREPOT DE TAPIS.
17.....Rue de Chartres.....17
Importateur et Marchand en gros et en détail, TAPIS 1000 tuileaux, anglais et américains, TOILES CIRÉES, pour planchers, NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie, STORES, Cornèches, couvertures de tables et de piano, RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham, BROCATELLES, COTELINES, tentes, rep, ORIN, guimpe, peluche, &c., &c.
17mai—3f PP D.J.S.

Empire Parish Packet Company.—L'élection annuelle de directeurs de cette Compagnie aura lieu le LUNDI, 1er juin 1874, aux bureaux de la Compagnie, No 125 de la rue Carondelet.
A. P. KIP,
Secrétaire.
22mai jus. 1er juin.

Au Public.
Nouvelle-Orléans, 22 mai 1874.

LA soussignée certifie qu'elle avait un quart du billet combinaison Nos **42-67-75**—classe **120** de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—billet qui a gagné le premier gros lot de six mille piastres, jeudi, 21 mai 1874. Le dit quart a été acquis cents au bureau de F. M. Crozat No 218 de la rue St-Andre, entre les rues Magasins et Camp. Le montant en a été promptement payé s